



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du lundi 3 juin 2024

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats

Nombre d'adhérents : 43 Présents : 13 Pouvoirs : 5

En 2020-2021, il y avait 30 adhérents. En 2021-2022, 34 adhérents. En 2022-2023, 38 adhérents.

Une quinzaine d'adhérents ont participé à moins de 5 randonnées.

2. Rapport moral

Les randonnées de cette année :

17 randonnées douces le mardi matin, 18 randonnées soutenues le mardi après-midi,
6 randonnées à la journée

❖ 3 randonnées à la journée accompagnées d'un restaurant le midi : les boissons ont été payées avec l'argent du co-voiturage.

- Randonnée autour de Balleroy et visite du château en Septembre
- Chasse au trésor dans Caen
- Randonnée autour de Vieux et visite du forum en Juin.

Le site internet

Nous avons souscrit à l'offre PRO d'e-monsite, pour le **site internet de l'association**: pas de pub, 3GO de stockage pour 60 euros pour l'année.

- Le calendrier des randonnées est actualisé sur le site, ainsi que les PV des assemblées générales et les bulletins d'inscription.
- Le tracé des randonnées faites le Mardi est également disponible dans la « Bibliothèque de randonnées »

Un groupe WhatsApp permet l'échange dans le groupe et de déposer les photos des randonnées.

Vote du rapport moral, approbation à l'unanimité.

3. Rapport financier

Recettes : cotisations : 430 € Subvention mairie : 170 €

Rando Suisse Normande : 3060,50 €

Dépenses : Assurance : 170,33 € Communication : 60 € Visites : 144 €

Rando Suisse Normande : 3058,88 €

Résultat : 227,29 € Solde en banque : 1165,36 €

Cagnotte covoiturage : Dépenses Boissons Balleroy en septembre 56,90 €

Dépenses Boissons Caen Parcours environ 200 €

Cagnotte actuelle 180 €

Vote et approbation à l'unanimité.

4. Propositions et orientation pour l'année 2024-2025

La cotisation reste à 10 €.

Les randonnées restent le mardi en alternance le matin à 9h15 pour les douces, l'après-midi à 13h30 pour les soutenues et pour les randonnées à la journée selon les convenances. Certaines randonnées proposées cette année pourront être refaites.

La participation au co-voiturage reste à 1 € si la distance est ≤ 30 km. Si la distance est supérieure on passe au calcul réel. Les dépenses de péage peuvent être prises en charge par l'argent du covoiturage. On rappelle que l'argent peut aussi être donné au conducteur du véhicule.

Propositions de randonnée :

- Fin Septembre : GR 21 D'Etretat à Dieppe : 14 personnes sont inscrites (10 en itinérance et 4 en boucle)
- Rando de rentrée : Rots et buffet à la ferme de Billy (29 euros le jeudi ou vendredi)
- Partir plus tôt pour aller plus loin à la journée : cityrando au Havre ou à Jumièges

- Septembre 2025 : rando yoga en étoile en forêt de Brocéliande ou dans les Alpes Mancelles ou dans la Manche

Des randonnées peuvent être proposées à tout moment par chaque adhérent.

5. Conseil d'administration, élection, renouvellement

Actuellement : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Laurence Dupeuble, Marie Christine Lehobey, Mylène Voisin, Ghislaine Prévost, Françoise Flèche.

Les statuts précisent : un conseil d'administration minimum de 8 membres et un renouvellement du CA par moitié.

Candidats réélus : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Laurence Dupeuble, Marie Christine Lehobey, Mylène Voisin, Ghislaine Prévost, Françoise Flèche.

Fin de l'Assemblée générale

Conseil d'Administration

Le conseil d'Administration se réunit suite à l'assemblée générale pour élire son bureau.

Membres du CA : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Laurence Dupeuble, Marie Christine Lehobey, Mylène Voisin, Ghislaine Prévost, Françaises Flèche.

Elues pour constituer le bureau :

Présidente : Dominique Lohy

Trésorière : Mylène Voisin

Secrétaire : Martine Gudewicz Lemoine

Secrétaire adjointe : Françoise Flèche